Problème du recrutement des pilotes de la Swissair

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **1 (1955)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-847345

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Suisses d'hier et d'aujourd'hui

Giuseppe MOTTA

Guiseppe Motta fut, sans conteste, un des plus grands hommes politiques du xxe siècle, non seulement de Suisse mais du monde entier. Conseiller fédéral durant 29 ans, cinq fois Président de la Confédération, deux fois président effectif ou honoraire des Assemblées de la S. D. N., illustre et universellement écouté, cet humble fils de la terre tessinoise avait acquis à notre Patrie, grâce à son talent, de fidèles et précieuses amitiés et surtout une paix inébranlablable dans la plus stricte neutralité.

Né à Airolo, le 29 décembre 1871, il était le fils d'une très vieille famille originaire de cette Leventina sise au pied sud du Gothard, montagneuse et méridionale en même temps. De cette terre farouchement attachée aux traditions suisses, il hérita l'habitude de l'effort opiniâtre, la vivacité du caractère, le goût de la lumière, le sens des valeurs religieuses. Et comme le Gothard est au centre de l'Europe et pour les Suisses un symbole d'union inébralable son esprit se sentit tout de suite attiré par la perception des grands courants internationaux au centre même de sa patrie et de l'union fédérale.

Il accomplit ses études aux lycées de Lugano et Ascona puis à l'Université de Fribourg et ensuite à celles de Munich et Heidelberg. A peine diplômé avocat il fut envoyé siéger au Grand Conseil tessinois et à 28 ans, chef alors du parti conservateur de son canton, il fut nommé conseiller national. Le 14 décembre 1911 — par une très brillante votation — il fut élu membre du conseil fédéral, en substitution de M. Schobinger décédé, et devenait ainsi le trosième Tessinois auquel était échu ce grand honneur. « En ma qualité de représentant de la Suisse italienne, déclara-t-il le jour de son élection, je tiendrai en première ligne et de toutes mes forces à resserrer les liens doux et indestructibles qui rattachent le Tessin à la mère-patrie ». Il a tenu parole. Le Tessin est aujourd'hui un des fils affectionnés de la Confédération et ses successeurs à la haute charge n'ont pas manqué de suivre la même précieuse ligne de conduite.

Chargé au début des Départements des finances et douanes, le destin lui réservait après quelque temps une mission délicate entre toutes : conduire la politique étrangère de la Confédération au lendemain de la conflagration générale et juste quand les temps paisibles étaient malheureusement révolus. Sans manquer à ses traditions les plus nobles la Suisse ne pouvait se dérober à ce mouvement de solidarité intime et naturelle qui devait unir les Etats modernes après le conflit et en même temps elle ne pouvait davantage renoncer à sa neutralité. Comment concilier la solidarité et la neutralité?

C'est alors que le Président Motta donna toute la mesure de sa profonde capacité politique et de son immense pacifisme. Comprenant que le salut pour la Suisse et pour le monde ne se trouverait que dans la paix générale — « la paix, c'est l'intérêt de tous », proclamait-il — il aida de toute son âme la fondation de la S. D. N. et, fort de la déclaration de Londres qui consacrait une fois de plus notre neutralité séculaire, il présenta son projet au peuple et aux Etats confédérés qui l'approuvèrent. C'était en mai 1920 et la joie du grand diplomate, du patriote et du démocrate au courage inébranlable et à la profonde conviction, fut immense et complète.

La réputation de Guiseppe Motta s'affirmait chaque année davantage et elle avait franchi depuis longtemps les frontières du pays, puis les continents et les mers. Son autorité, son prestige grandissaient constamment. Son idéal et son réalisme marchaient de pleins pas. Il contrôle et dirige avec la vigilance et l'activité d'un chef de département : il s'élève solennel et prophétique pour protéger l'humanité du poison de certaines idéologies delethères pour la vie des peuples comme il le fit à Genève en septembre 1934 au moment ou l' U. R. S. S. voulait imposer ses théories. Il s'occupe des zones franches, des sanctions contre l'Italie au moment du conflit éthiopien, de la guerre civile d'Espagne. Toujours désireux de justice dans la paix mais surtout soucieux de ne jamais déroger aux lois sacrosaintes de la neutralité suisse. Et justement du fait ce cette neutralité qu'il avait toujours conçue intégrale et inébranlable, il apporte à notre pays en 1938 en plus de la reconnaissance universelle de cette neutralité même un gage solennel de paix non seulement pour la Suisse mais pour le continent entier. Hélas! Le temps de la tristesse n'était pas loin et l'avenir de l'Europe et du monde l'inquiétaient beaucoup. Les espérances de jadis s'en allaient à la dérive et les perspectives du bonheur humain devaient s'effondrer au son des trompettes de guerre. Au seuil de 1940, le 23 janvier, ce grand politicien, ce fin doplomate, ce chrétien fervent et convaincu qui sut pratiquer le pardon des offenses et pour qui la foi fut la force de sa vie, sa joie et sa noblesse, s'en retournait à son Dieu. Ce Dieu tout puissant qui épargnait au grand pacifiste, à celui qui avait tant travaillé pour le bonheur des hommes, de voir encore une fois les hommes se redresser les uns contre les autres.

Le Président de la Confédération, Marcel Pilet-Golaz, rendant un dernier hommage le 20 janvier 1940 à l'Eglise de la Trinité à Berne, à son collègue disparu, terminait le discours d'adieu avec ces paroles : « Président Motta! Tu laisses inscrits dans le cœur de ton peuple ces trois mots qui sont des mots d'ordre : *Famille. - Patrie. - Dieu.* ».

PROBLEME DU RECRUTEMENT DES PILOTES DE LA SWISSAIR

L'appel lancé dans la presse : « La Swissair cherche des pilotes », a eu dans le pays un grand retentissement. Les offres reçues jusqu'ici sont conformes, dans l'ensemble, aux espoirs et aux craintes qu'on pouvait nourrir. Il est apparu en tous cas qu'il était d'une nécessité urgente de prévoir systématiquement, à l'avenir, le problème du recrutement des pilotes, si les besoins de la compagnie nationale de navigation aérienne en personnel volant doivent être couverts exclusivement en Suisse.

Comme il fallait s'y attendre, très peu de pilotes militaires se sont annoncés, lesquels, jusqu'ici, formaient exclusivement le réservoir où se recrutaient les candidats-pilotes. Les pilotes privés (pilotes d'avions et pilotes de planeurs) ayant déjà subi une préparation poussée en matière de pilotage d'avions n'ont également pas beaucoup répondu à l'appel. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre d'heures de vol à bord d'un appareil privé ou de sport n'est généralement accompli qu'à un âge où les candidats ne peuvent plus être retenus par une entreprise de navigation aérienne en raison de la durée limitée pendant laquelle les pilotes de ligne peuvent rester en fonction.

La sélection des candidats qui seront répartis en trois groupes et suivront des cours de formation échelonnés dès l'automne 1955, puis au printemps et en automne 1956, jusqu'à l'entraînement sur DC-3, doit englober également des candidats n'ayant que peu de préparation ou aucune préparation de pilote, ce qui, en raison de l'urgence de cette action, en rend plus difficile la sélection et la formation.

La nécessité de prendre en considération des candidats sans préparation de pilote a rendu la sélection plus longue et plus difficile, obligeant à différer le cours prévu tout d'abord pour le 1er avril.

Les résultats atteints jusqu'ici démontrent également que l'action entreprise n'a que très partiellement réussi à englober les milieux particulièrement intéressants pour la Swissair, c'est-à-dire les élèves ayant terminé les écoles secondaires, les élèves des technicums, les étudiants des universités et écoles d'ingénieurs. A l'avenir, des actions de ce genre devront être précédées d'une action suivie de propagande et de renseignements sur l'aviation en tant que métier et carrière du pilote de ligne.

ENTREPRISE DE PEINTURE
HECTOR CELIO
200, Boulevard Voltaire, PARIS-XIe
Tél. : ROQuette 62.20
Devis Gratuits — Travail Soigné

Royal-Sport
Spécialiste de la Raquette et du Ski suisse
Equipement d'articles pour tous sports
12, rue des Capucines, PARIS (2e)
Tél. : OPE 33.69

Entreprise Générale de Peinture
Tél. : Elysées 79-16
MIROITERIE — DÉCORATION
F. MONA
ENCADREMENTS — VITRERIE
38, rue François-1er, Paris-8^e